

# GUIDE DE RÉCUPÉRATION AGRICOLE



- Huiles et antigel (incluant leurs filtres et leurs contenants)
- Pneus (doivent être disposés chez votre garagiste)

Les pneus dont le diamètre de jante est égal ou inférieur à 24,5 pouces et dont le diamètre global n'excède pas 48,5 pouces sont également acceptés à l'Éco-centre régional de la MRC Robert-Cliche à Beauceville



**BMR**



- Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents
- Peinture (incluant les aérosols et les contenants)

Les ampoules fluocompactes, les tubes fluorescents et les peintures (incluant les aérosols et les contenants) peuvent être apportés chez BMR à Saint-Joseph-de-Beauce ou à l'Éco-centre régional de la MRC Robert-Cliche à Beauceville



- Contenants de médicaments
- Sacs en papier de moullées, de minéraux, substituts de lait, de ripe, de semences et pesticides
- Contenants lave-pis, de savons, de désinfectants, de nettoyeurs acidifiés et chlorés et bains de trayon



- Plastiques agricoles, ficelles et filets pour balles de foin
- Sacs de plastique tressé et sacs de papier doublure plastique



**environek**  
Récupération et transformation

- Tubulures d'érablière
- Point de dépôt : Saint-Malachie  
Avant de vous déplacer, appelez au 1 800 463-8947



**agrirécup**

- Contenants de pesticides agricoles
- 1 - Rincez les contenants vides
  - 2 - Retirez les bouchons et livrets d'instructions
  - 3 - Rapportez les contenants chez votre partenaire Agrirécup

Exemples de détaillants partenaires : la Coop Alliance à St-Éphrem-de-Beauce, la Coop Unicoop Ste-Hénédine, Synagri à St-Anselme, William Houde à St-Henri, la Coopérative St-Bernard, la Coop Seigneurie à St-Narcisse-de-Beaurivage. Les sacs de semences ayant contenu des pesticides peuvent également être rapportés à la Coop Unicoop à Ste-Hénédine.